

ECOLE MATERNELLE JULES GUESDE

55 rue Jules Guesde

69100 VILLEURBANNE

Tel 04.72.91.80.61

Mel ce.0691211s@ac-lyon.fr

## Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du jeudi 8 novembre 2018

- La séance a commencé à 17h30 pour se terminer à 19h.
- Prise de note : Mme DOURDIN.
- Compte-rendu : Mme DOURDIN et Mme TESTUCCI.
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation.

### Ordre du jour :

- 1) Présentation des équipes, des partenaires présents et des parents délégués (tour de table)
- 2) Bilan de la rentrée
- 3) Résultats des élections et point avec les parents délégués
- 4) Présentation du P.P.M.S.
- 5) Projets pédagogiques
- 6) Point financier
- 7) Point ville
- 8) Questions inscrites à l'ordre du jour

### **1. Tour de table**

#### • Étaient présents :

- Enseignants : Mme TESTUCCI, Mme ROTTIER, Mme THEVENET, Mme MAGNOULOUX, Mme BARROSO, Mme EXERTIER, Mme COMTE, Mme ALLOUA, Mme DOURDIN, Mme RODOT, Mme ERED, Mme DAKESSIAN, Mme BASSET-CHARCOT
- ATSEM : Mme RAMPON, Mme PEREIRA
- Représentant mairie : Mme REVEYRAND
- Parents délégués : Mme LAGRIBAT, Mme CABARET, M. DELEURY, Mme GUELBI, Mme SIDI IKHLEF, Mme M'JATI, M. BOUISSET, Mme FATIC, Mme ZEGUER, Mme FLAVIGNE,
- DDEN : M. JULLIARD

• Était excusés : Mme FERNANDEZ-CAGNA, Inspectrice de l'Éducation Nationale, et Mme ROUX, représentante municipale suppléante.

• Mme TESTUCCI est déchargée à mi-temps pour la direction. Elle est complétée en classe par Mme ROTTIER, tous les lundis et jeudis ainsi que les mercredis des semaines paires.

• Mme MAGNOULOUX et Mme THEVENET sont enseignantes et maîtres-formateurs. Elles sont déchargées un jour par semaine (respectivement le lundi et le mardi, ainsi qu'un mercredi par mois) par Mme BARROSO. Mme MAGNOULOUX rappelle qu'Estelle THEVENET et elle-même, étant P.EM.F., sont amenées à accueillir dans leurs classes, beaucoup d'enseignants en formation, ce qui explique le nombre d'adultes important présents certains jours.

• M. JULLIARD rappelle les fonctions du DDEN : il assiste aux conseils d'école et peut aider pour les élections. Il est un appui pour la mairie en ce qui concerne les questions liées à l'école et ses locaux.

- L'équipe du RASED est constituée de Mme CABRERA (psychologue scolaire), Mme FREUDENREICH (enseignante d'adaptation), et de Mme BASSET-CHARCOT (enseignante rééducatrice). Cette dernière présente le RASED. Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté propose des interventions plutôt préventives. Il y a trois intervenantes à mi-temps sur l'école Jules Guesde (elles sont à Albert Camus le reste du temps). Mme CABRERA, psychologue scolaire, peut faire des bilans et peut rediriger les enfants sur des soins à l'extérieur. Mme FREUDENREICH apporte une aide pédagogique aux enfants. Mme BASSET-CHARCOT apporte une aide relationnelle, comportementale. Elle intervient également lorsque les enfants présentent des problèmes de communication. L'aide se fait principalement par le jeu. Les interventions se font le plus souvent en dehors de la classe. Mme BASSET-CHARCOT termine en précisant que plus de 200 demandes d'aide sont faites sur les deux écoles (Guesde et Camus).
- L'école compte quatre postes d'AVS « aide à la scolarisation d'un enfant handicapé » : Marine ANGELOUDIS, Marine SHAHINYAN, Fatoumata BARRY et Olfa RTIMI.
- L'école accueille également une apprentie CAP-Petite enfance : Amélie THOLLET. Sa tutrice est Caroline ANTONIOLI.
- La directrice rappelle que pour toute question concernant le temps péri-scolaire, il faut s'adresser au coordonnateur, M. Cédric DUFOUR. Ses coordonnées sont affichées dans le hall.

## 2. Bilan de la rentrée

- Les élèves sont répartis en dix classes ordinaires :
  - Classe 1, 25 TPS :
    - Estelle THEVENET
    - Anaïs BARROSO (le mardi et un mercredi sur quatre)
    - ATSEM : Joana PEREIRA
  - Classe 2, 20 PS / 6 TPS :
    - Alice TESTUCCI
    - Charlène ROTTIER (le lundi, le jeudi et un mercredi sur deux)
    - ATSEM : Isis BARBIER
  - Classe 3, 26 PS :
    - Mary MAGNOULOUX
    - Anaïs BARROSO (le lundi et un mercredi sur quatre)
    - ATSEM : Caroline ANTONIOLI
  - Classe 4, 28 PS :
    - Muriel EXERTIER
    - ATSEM : Stella RAMPON
  - Classe 5, 7 MS / 18 GS :
    - Agnès COMTE
    - ATSEM : Pascale PUYFAGES
  - Classe 6, 6 MS / 19 GS :
    - Florence ALLOUA
    - ATSEM : Jocelyne BERTHILLOT
  - Classe 7, 16 PS / 10 MS :
    - Noémie DOURDIN
    - ATSEM : Naïma MARQUES
  - Classe 8, 27 MS :
    - Sandrine RODOT
    - ATSEM : Adelaïde CHEMERY
  - Classe 9, 26 MS :
    - Fabienne ERED
    - ATSEM : Séverine GOZET
  - Classe 10, 26 GS :
    - Sabine DAKESSIAN
    - ATSEM : Radhia ATOUSSI
- Mme TESTUCCI a reçu beaucoup de nouvelles familles dans les jours qui ont suivi la rentrée. Ceci a poussé les enseignants à modifier les affectations des classes des élèves qui n'étaient pas encore rentrés de vacances.
- L'école compte 260 élèves à ce jour. La directrice a informé la mairie que les classes de Petite et Moyenne Sections sont particulièrement chargées. Du coup, les nouveaux arrivants sont scolarisés à l'école maternelle Camus.
- Pour la rentrée 2019, la directrice prévoit 264 élèves.

## 3. Résultats des élections et point avec les parents délégués

- Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Il y avait 10 postes à pourvoir. Une liste de 13 parents non affiliés à une association s'est présentée. La directrice a dénombré 165 votants sur 453 électeurs, soit un taux de participation de 36,42%.
- Les titulaires sont :
  - Mme LAGRIBAT Mounia (mère de Nour, PS3)

- Mme CABARET Zoé (mère de Eloi, PS7)
- Mme BETRA Nesrine (mère de Mehdi, PS4, et Yasmine, GS5)
- M. DELEURY David (père de Olivia, PS3)
- Mme GUELBI Yasmina (mère de Dalil, TPS1)
- Mme ATIK Eminé (mère de Enes, PS7)
- Mme SIDI IKHLEF Djamila (mère de Tesnime, PS3)
- Mme M'JATI Latifa (mère de Maïssa, PS3)
- M. BOUISSET Benoît (père de César, PS2)
- Mme FATIC Kamila (mère de Elma, PS2)
- Les suppléants sont :
  - Mme ZEGUER Amira (mère de Aliyah, TPS1)
  - Mme BARRY Juliette (mère de Habi, PS3)
  - Mme FLAVIGNE Nathalie (mère de Colin, GS10)
- Le trombinoscope sera affiché dès que la directrice aura toutes les photos.
- Mme TESTUCCI remercie ces parents volontaires pour s'engager dans la vie de l'école. Elle compte sur eux pour assurer le lien école/famille en prônant la communication dans le respect des valeurs de l'école. Et elle espère qu'ils pourront mener des actions rapportant des financements pour l'association de l'école.
- Une première réunion a eu lieu le 17 octobre dernier. Beaucoup de sujets très intéressants ont été abordés : place des parents à l'école, rôle des délégués, kermesse... Mme TESTUCCI est à leur disposition pour organiser une nouvelle réunion.
- Mme FLAVIGNE souhaite savoir comment sont formées les ATSEM. Mme RAMPON explique que, pour être ASTEM, il est nécessaire d'être détenteur du CAP petite enfance. Il faut ensuite passer un concours national très sélectif. Des formations continues sont fréquemment proposées aux ATSEM lorsqu'elles sont en poste. Ces formations peuvent porter sur le handicap, l'animation, les apprentissages, etc. Mais celles-ci ne sont pas obligatoires et les ATSEM ne sont pas remplacées lorsqu'elles sont en formation. Mme RAMPON précise que les missions des ATSEM peuvent différer selon les mairies. Sur Villeurbanne, Les ATSEM s'occupent de l'entretien des classes, elles assistent les enseignants, s'occupent des enfants pendant la sieste et gèrent l'hygiène de base des enfants. A ce propos, Mme RAMPON rappelle que les ATSEM gèrent les « accidents », mais que c'est bien aux parents d'apprendre à leurs enfants à devenir propre. Mme TESTUCCI précise que, pour la question de la propreté, il est nécessaire qu'un travail conjoint soit mené par l'école et la famille. Elle revient aussi sur la chance d'avoir une ATSEM par classe, et remarque que l'école est en grande difficulté lorsque les ATSEM ne sont pas remplacées. Mme REVEYRAND explique que la mairie essaye de remplacer les ATSEM quand il faut le faire. Elle est consciente des problèmes. La mairie est en réflexion sur la question.
- Mme MAGNOULOUX demande pourquoi l'adjoint à l'éducation, M. Damien BERTILLET, n'est pas présent aux conseils d'école, alors que l'école est en REP+. Mme REVEYRAND répond qu'il est déjà présent dans quatre autres conseils. Elle est elle-même présente à l'école car elle connaît le quartier. Si les enseignants le souhaitent, elle peut lui demander de venir.
- Mme GUELBI demande s'il est possible d'avoir une carte culturelle pour les enfants comme dans certaines autres communes. Mme REVEYRAND explique qu'il y a des actions sur les tarifs sur bons nombres d'équipements de la ville. Il n'existe pas de pass culturel mais plutôt une baisse tarifaire.
- Mme ZEGUER demande ce qu'il en est de la semaine à quatre jours. Les autres membres du conseil d'école appuient cette question. Mme REVEYRAND explique que le choix de la semaine à 4 jours et demi s'est fait selon les recommandations de chrono-biologistes. Aujourd'hui, des consultations sont en cours auprès de familles et d'enfants. Les parents délégués s'interrogent sur la véracité des avis des enfants. Mme REVEYRAND explique que la décision sera rendue au printemps. Les enseignants expliquent qu'ils ont besoin d'avoir une réponse avant l'ouverture du mouvement pour les mutations. Mme TESTUCCI demande si les conseils d'école seront consultés, car visiblement, personne ne l'a été, que ce soit les parents ou les enseignants. Mme LAGRIBAT indique que les parents ont été invités à donner leur avis sur Facebook. Les parents délégués ne trouvent pas ce procédé juste, car beaucoup n'ont pas de compte Facebook. M. DELEURY insiste sur le fait que pour des raisons professionnelles et d'organisation, il est nécessaire que la décision soit divulguée rapidement. Mme REVEYRAND explique que la mairie ne souhaite pas avoir de réponse binaire (« pour » ou « contre » le retour à la semaine de 4 jours), mais mène une réflexion beaucoup plus globale sur les rythmes et le ressenti des parents. Mme CABARET (parent délégué) s'inquiète que les rythmes puissent changer en cours d'année. Mme REVEYRAND assure que ce ne sera pas le cas. Elle explique que les consultations se termineront à la fin de l'année civile et qu'il y a beaucoup de paramètres à prendre en

compte. Mme MAGNOULOUX évoque également le problème de la désertion des enseignants à Villeurbanne du fait des 4 jours et demi. Mme TESTUCCI évoque la possibilité de mener des actions visant à se positionner sur la question. Mme EXERTIER explique qu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, les enseignants ont eu la possibilité de remplir un questionnaire au sujet des rythmes scolaires. Elle regrette la complexité du questionnaire qui était long et présentait des questions trop larges.

#### **4. Présentation du P.P.M.S.**

- La directrice présente le plan particulier de mise en sécurité (P.P.M.S).
- Notre école est confrontée aux risques suivants :
  - risques d'attentats et d'intrusions
  - risques naturels : tempête, séisme
  - risques technologiques : accident industriel, accident résultant d'un transport de matières dangereuses
- En cas de déclenchement du P.P.M.S. :
  - L'école reste fermée en attendant l'arrivée des secours.
  - Les parents ne doivent pas se présenter à l'école s'ils n'y ont pas été autorisés.
  - Aucun enfant ne pourra sortir du bâtiment si la consigne donnée par les autorités est de rester à l'abri.
  - Il faut écouter la radio pour connaître les consignes à suivre et les renseignements sur l'évolution de la situation.
  - Afin de faciliter la communication, et pour ne pas saturer la ligne téléphonique, la directrice demande aux parents délégués de faire le lien entre l'école et les autres familles.
- Trois exercices sont obligatoires, dont le premier doit avoir lieu avant les vacances de Toussaint et simuler le risque d'attentat-intrusion. Il a été réalisé vendredi 28 septembre. Il s'est déroulé dans de très bonnes conditions. La directrice rappelle que les enfants ne sont pas informés de la raison de l'exercice : les classes ont joué au "roi du silence" et à "cache-cache".
- Le risque d'incendie ne fait pas partie du P.P.M.S.. Deux à trois exercices d'évacuation sont réalisés chaque année.
- Une maman déléguée demande si les enseignants sont formés pour gérer les incendies. Mme TESTUCCI répond que non et que ce n'est pas leur mission en cas d'incendie. Le but est de mettre les enfants en sécurité. Les mesures prises sont l'éloignement du feu et l'évacuation des locaux.

#### **5. Projets pédagogiques**

##### **5.1 Sorties scolaires**

- Les sorties pédagogiques sont l'occasion pour les élèves de vivre une expérience commune. Elles s'inscrivent dans le projet d'école et dans des projets de classe, et sont un support de communication motivant au sein des classes. Elles permettent de vivre des émotions et de pratiquer divers usages du langage.
- Les activités en lien avec la nature ont aussi des objectifs en découverte du monde du vivant.
- Les sorties culturelles permettent quant à elles de développer le goût pour les pratiques artistiques et de découvrir différentes formes d'expression.
- Les classes MS8 et GS10 iront au cinéma Le Toboggan (Décines) en décembre et en mars. Le coût par séance est de 2,50€. Les classes TPPS2 et PMS7 iront au cinéma en mars. Le coût de la séance est de 3,80€. Le transport se fera à pieds et en TCL. Ces sorties sont financées par l'association de l'école.
- Toutes les classes vont également bénéficier d'un spectacle scolaire au centre Leo Lagrange de Villeurbanne. Le transport est pris en charge par la mairie et les entrées sont payés par l'association de l'école.
- Concernant les sorties de fin d'année (à la journée) :
  - Les classes TPS1, TPPS2, PS3 et PS 4 se rendront en juin à la ferme du Val d'Amby
  - Les classes MGS5, MGS6, MS9 et GS10 ont prévu d'aller au poney-parc « Le manège enchanté »
  - Les classes PMS6 et MS7 ont prévu d'aller à Touroparc.
  - Ces sorties sont financées (transport et entrées) par l'association de l'école.

##### **5.2 Actions pédagogiques annuelles**

- L'école maternelle a rédigé deux actions pédagogiques pour l'année scolaire 2018/2019. Elles ont été validées par notre hiérarchie et ont reçu des financements spécifiques.

- Concernant le projet de journal d'école, Mme COMTE explique que la gazette (dont le nom n'est pas encore fixé à ce jour) sera le fruit d'un travail réalisé par toutes les classes de l'école maternelle. Toutes les classes ont été abonnées à un magazine. Chacune aura pour mission la réalisation d'une rubrique (reportage, production visuel...).
- Mme RODOT prend la parole pour parler du projet musique. Il concerne les classes de Mme ERED, Mme DOURDIN et Mme RODOT. Mme BERCATI-BEYSSAC Violaine, l'intervenante, est musicienne à l'E.N.M. de Villeurbanne. Chacune de trois classes bénéficiera de 14 séances de 40 min. Le projet a débuté le lundi 12 novembre. Les premières séances seront basées sur des chants, des jeux de rythmes, etc. Puis l'objectif final sera de mettre en son un album. Une restitution aura probablement lieu devant les autres classes et/ou devant les parents.

### 5.3 Autres projets

- L'équipe propose depuis plusieurs années des projets de défi lecture et parcours lecture. Mme MAGNOULOUX les explique. Deux projets sont prévus autour du thème « Unis vers / univers les jouets ». Il y a le défi lecture pour les classes de MS/GS d'Agnès COMTE, MS/GS de Florence ALLOUA, MS de Fabienne ERED, MS de Sandrine RODOT et GS de Sabine DAKESSIAN. Les classes travailleront autour d'albums en lien avec le thème. A la fin de l'année, les élèves se regrouperont autour de jeux fabriqués autour des albums. La parcours lecture quant à lui concernent les classes de : TPS d'Estelle THEVENET, TPS/PS d'Alice TESTUCCI, PS de Mary MAGNOULOUX, PS de Muriel EXERTIER, PS/MS de Noémie DOURDIN. Tout comme pour le défi lecture, les élèves travailleront autour d'albums liés au thème. Les élèves se retrouveront en fin d'année autour de jeux et d'activités fabriqués à partir des albums. Les parents seront sollicités pour aider lors de la journées de jeux. Elle aura lieu en mai.
- Mme THEVENET explique le projet de chorale de l'école. Tous les mercredis, trois chorales se succèdent. Les niveaux y sont confondus. Les chansons travaillées sont en lien avec le thème des jouets. Une représentation devant les parents de chacune des chorales sera probablement organisée en fin d'année.
- La directrice a été contactée par le papa de Esteban, de la classe MS7, qui propose ses services de musicien pour l'école.
- La compagnie « Les 3 Chardons » viendra à l'école fin décembre présenter le spectacle « Pitou l'enfant roi ». Le coût est de 5€ par enfant (financés par l'association).
- Un carnaval sera organisé comme tous les ans au printemps.

### 6. Point financier

- Mme ERED, actuelle trésorière du compte de l'association de l'école, présente l'état des comptes.
- L'année dernière, 25€ de cotisation ont été demandés aux parents. Ce qui a permis de récolter 6045 euros au total. 2250€ ont servi à financer les spectacles et sorties. 2295€ ont servi à financer les transports. 6160€ ont donc été dépensés.
- La différence entre les fonds récoltés et l'argent dépensé a été financée par les actions menées en parallèle.
- Mme M'JATI propose d'organiser une bourse aux jouets afin de récolter des fonds.
- Mme REVEYRAND évoque la possibilité de faire paraître l'événement dans Viva. Mais pour cela il faut informer la mairie deux mois avant. L'information peut également être relayée sur le site de Viva interactif. Mme REVEYRAND donne également son aval pour l'utilisation des locaux.

### 7. Point ville

- Mme TESTUCCI tient à remercier la ville pour l'accueil proposé aux nouveaux enseignants et aux nouveaux directeurs.
- La directrice s'inquiète du non remplacement du gardien de l'école, qui a des conséquences importantes sur l'état de la cour. En effet, les feuilles n'ont pas été soufflées depuis plus d'un mois. Avec la pluie, le sol devient glissant. Et les couloirs sont salis plus que d'accoutumée par les enfants qui rentrent de la cour.
- Mme REVEYRAND explique qu'une redéfinition des tâches et des fonctions des gardiens est en cours.
- Mme TESTUCCI soulève également le problème des bosquets dans la cour qui ne sont pas du tout entretenus. Mme REVEYRAND évoque la volonté de la mairie de rendre les écoles plus vertes. Cela permet d'irriguer l'eau. Aussi, elle indique que les végétaux morts dans les cours doivent être remplacés. Elle propose de venir voir directement dans la cours ce qu'il en est. Mme TESTUCCI propose de lui faire un mail avec des photos.

- Mme REVEYRAND aborde la question des alarmes « intrusion ». Elles seront installées avant la fin de l'année civile. Mme TESTUCCI explique que les actuels boîtiers rouges sont destinés à signaler les incendies. Les nouvelles alarmes prendront la forme de boîtiers verts, et seront destinées à signaler les cas d'attentats/ intrusions. Mme REVEYRAND ajoute que ces boîtiers seront reliés à la Police. Ils auront une sirène différente du cas d'incendie et feront retentir un message vocal pour avertir les personnels. Ce protocole a été validé et vérifié par la police nationale. Il a déjà été mis en place dans tous les collèges de la métropole. Mme TESTUCCI explique que pour l'instant et lors du premier exercice PPMS, les enseignants ont communiqué par sms. Les parents s'inquiètent de savoir comment l'alarme va fonctionner et comment ils seront prévenus en cas de problème. Mme TESTUCCI explique qu'il faut écouter la radio. Mme BASSET-CHARCOT indique que les Villeurbannais ont reçu un document d'informations sur les risques majeurs. Mme ZEGUER dit qu'il existe des logiciels pour contacter tous les parents en même temps. Mais Mme TESTUCCI s'est renseignée et ce genre de logiciel est très cher.

#### **8. Questions inscrites à l'ordre du jour**

- Le prochain conseil d'école est fixé au 07/02/2018 à 17h30.
- Après s'être renseignée, Mme REVEYRAND annonce que la décision sur les rythmes scolaires sera divulguée à la fin de l'année civile.
- Mme FATIK trouve que les portes de l'école, au moment des temps périscolaires, y compris le mercredi, sont trop ouvertes, sans personne pour surveiller. Mme TESTUCCI va en parler au responsable du périscolaire.
- Aucune autre question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.